

Programme :

SAVOIRS

Les différents textes réglementaires encadrant le renouvellement de l'agrément.

Le contenu du dossier de renouvellement d'agrément.

Les différents profils des référents PMI et leurs rôles.

Le renouvellement de l'agrément : les différentes étapes et les critères d'évaluation.

L'objectif de l'entretien de renouvellement et son déroulement.

Les principes de base de la communication interpersonnelle.

Les différents outils éducatifs et pédagogiques, tels que le projet d'accueil ou le cahier de transmission.

L'avis du référent PMI et les étapes de validation.

Les causes principales de retrait et le rôle de la commission consultative paritaire départementale.

SAVOIR-FAIRE

Préparer ses réponses aux questions principales et les formaliser à l'écrit.

Prévoir l'organisation matérielle durant le déroulement de l'entretien.

Adopter une posture appropriée en favorisant l'écoute et l'argumentation.

Valoriser son métier et se positionner en tant que professionnel en utilisant notamment un vocabulaire précis et adapté à son interlocuteur.

Présenter et argumenter l'utilisation des différents outils dans ses pratiques professionnelles quotidiennes.

Construire une relation de confiance pérenne avec son référent PMI en formalisant ensemble des axes d'amélioration et en considérant le référent PMI comme une personne-ressource.

Développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles notamment en participant à des temps d'échanges et/ou de réunions dans des lieux-ressources.

Modalités d'évaluation des acquis :

Nos évaluations, utilisant des outils variés comme les QCM, les mises en situation et les projets pratiques, visent à mesurer, ajuster et certifier les compétences des apprenants tout en assurant une amélioration continue de nos formations.

Inter'Val Formation

9, Place Pasteur Le Vert Passage 1 06340 LA TRINITE

Tél. 0492001057 – inscription@interval-formation.fr

Etablissement public syndical à vocation multiple au capital de € – RCS – SIRET 24060040300010 – NAF 8411Z

Sanction visée :

Attestation de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Matériel de prise de notes souhaité par le stagiaire (stylos, cahier, tablette, ordinateur portable...)

Délais moyens pour accéder à la formation :

Bulletin d'inscription complété et signé + pièces justificatives à transmettre au plus tard 15 jours avant la date de début de la formation.

Aucune inscription ne pourra être prise en compte au-delà de ce délai.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes questions liées au handicap, veuillez contacter le centre de formation pour être mis en relation avec la référente handicap

Taux de réussite à la formation :

Taux de satisfaction de la formation :

Tarif à partir de :

238,00 €

Inter'Val Formation

9, Place Pasteur Le Vert Passage 1 06340 LA TRINITE

Tél. 0492001057 – inscription@interval-formation.fr

Etablissement public syndical à vocation multiple au capital de € – RCS – SIRET 24060040300010 – NAF 8411Z